

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU
6 MAI 2019

Président : Yves D'AMECOURT

Secrétaire : Michel BRUN

Présents :

Monsieur Didier ABELA, Madame Caline ALAMY, Monsieur Marcel ALONSO, Madame Monique ANDRON, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Madame Maryse CHEYROU, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Michel DULON, Monsieur Serge DURU, Madame Christiane FOUILHAC, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Dominique GORIOUX, Monsieur Eric GUERIN, Monsieur Yannick JOUSSEAUME, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Monsieur Frédéric MAULUN, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josette MUGRON, Monsieur Francis PEYRE, Monsieur Régis PUJOL, Monsieur Bernard REBILLOU, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Rémi VILLENEUVE

Excusés :

Monsieur Philippe ACKER, Madame Josie BESSE/CASTANT, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Jean-Paul POUJON

Absents :

Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Alain COURGEAU, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Raymond REBIERE, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Jean-Marie VIAUD

Ordre du jour:

En présence de la Commission Développement Durable de 18 heures à 19 heures

- * Intervention de Monsieur Samuel BELHAMITI, Animateur Natura 200 du site "Réseau hydrographique du Dropt"
- * Intervention de Soleil du Midi et GEG Energies Nouvelles et Renouvelables - Présentation du projet éolien

Bureau Communautaire à 19 heures

- * PLUi Communauté de Communes du pays Foyen - Approbation
- * Pôle Territorial du Sud Gironde - Modification du taux d'intervention OCM
- * Questions et informations diverses
 - * Intervention de Monsieur Daniel BARBE - Présentation synthétique du bilan Petite Enfance
 - * Détermination de la composition du Conseil Communautaire à l'occasion du prochain renouvellement général des Conseils Municipaux
 - * Présentation du projet de la plaine des sports à Targon

* Fixation date prochain Conseil Communautaire du mois de juin

INTERVENTIONS

Monsieur Samuel BELHAMITI, Animateur Natura 200 du site "Réseau hydrographique du Dropt" – Le power point sera annexé au présent compte rendu.

Intervention de Soleil du Midi et GEG Energies Nouvelles et Renouvelables - Le power point sera annexé au présent compte rendu.

DELIBERATIONS

PROJET EOLIEN - NON ENGAGEMENT (DEL_2019_031)

Après l'intervention de Monsieur Cyril DARNIS, Directeur Technique de la Société Soleil du Midi Développement sise à Toulouse, et de Monsieur Alexandre BELKADI, chef de projet de la Société GEG Gaz Electricité de Grenoble, sise à MERIGNAC, relative à la potentialité d'implantation d'éoliennes, sur le territoire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers,

Considérant l'inscription de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers dans la démarche de territoire à énergie positive (TEPOS) ;

Considérant la cohérence du projet éolien avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) auquel adhère la Communauté des Communes ;

Considérant l'intérêt de ce projet, ses retombées sur l'économie locale et environnementales ;

Considérant les conséquences induites par l'implantation d'éoliennes sur le paysage et sur les activités cynégétiques (palombières)

Considérant l'expérience du territoire depuis 10 ans sur ce sujet particulier de l'implantation d'éoliennes,

Considérant qu'un projet éolien qui ne rencontrerait ni difficulté, ni obstacle, s'échelonne sur 4 années entre le début des études et l'implantation des éoliennes ;

Considérant que les membres de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers arrivent en fin de mandat, et qu'un certain nombre de Maires ne sont pas candidats à leur succession, notamment sur les communes envisagées pour l'implantation,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide :

- DE NE PAS ENGAGER d'études relatives à un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers avant la fin du mandat, qui se termine au printemps 2020.

Questions diverses

1) PLUi Communauté de Communes du pays Foyen – Accord de principe

- 2) Pôle Territorial du Sud Gironde - Modification du taux d'intervention OCM
- 3) Intervention de Monsieur Daniel BARBE - Présentation synthétique du bilan Petite Enfance
- 4) Détermination de la composition du Conseil Communautaire à l'occasion du prochain renouvellement général des Conseils Municipaux.
- 5) Présentation du projet de la plaine des sports à Targon – présentation reportée au prochain conseil communautaire en présence de M Richard PEZAT.
- 6) Fixation date prochain Conseil Communautaire du mois de juin : le bureau communautaire du 3 juin sera remplacé par un conseil communautaire

La séance est levée à 20h45.